

## **Le nombre de corps dont les restes ont été découverts à Nador arrêté à 16**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-05-2008 15:04:00

**Le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) a annoncé, mercredi, qu'au terme des opérations menées par l'équipe de médecine légale dans la caserne provinciale de la Protection civile de Nador, le nombre de corps dont les restes ont été découverts a été arrêté, mardi soir, à 16.**

Le CCDH précise, dans un communiqué parvenu à la MAP, que ce chiffre correspond à celui annoncé par l'Instance Equité et Réconciliation (IER) à l'issue des investigations menées concernant les événements de 1984, sur la base des données, témoignages et documents obtenus et qui se recoupent largement avec les conclusions de l'équipe de médecine légale.

Tout en respectant le déroulement des investigations menées à ce propos, la délégation du CCDH qui s'est rendue sur les lieux, a organisé une première rencontre avec les familles qui seraient, selon de fortes présomptions, concernées par ces cas, pour les informer des résultats obtenus.

A cette occasion, ajoute le communiqué, ces familles ont exprimé leur gratitude au Conseil pour la poursuite des recherches à ce sujet, faisant part de leur disposition à coopérer avec le CCDH pour la réalisation d'exams d'ADN en vue de faciliter les recherches visant à identifier avec certitude les restes découverts.

Le CCDH informera, au fur et à mesure, les familles des victimes concernées des résultats de ces investigations, ajoute le communiqué.

Une équipe du CCDH, conduite par son président, M. Ahmed Herzenni, s'était rendue, mardi à Nador, dans le cadre du suivi qu'assure le Conseil de la mise en oeuvre des recommandations de l'Instance Equité et Réconciliation, notamment celles relatives au parachèvement des recherches sur le sort des personnes portées disparues.

MAP